



© AdobeStock

Les écuries automobiles

Entre prestigieuses équipes de F1, paddocks et petites écuries familiales, les teams automobiles font face à de nombreux risques. Du stockage au transport des bolides et de leurs équipements, courtiers et assureurs ne se bousculent pourtant pas au départ.

Par Thierry Gouby

Avec près de 60 000 licenciés, une vingtaine de championnats sur circuits, et près de 270 épreuves de rallye inscrits chaque année à son calendrier, la Fédération française des sports automobiles (FFSA), qui regroupe aussi les courses de côte, le tout terrain, le karting, les véhicules historiques de compétition (VHC) ou le *Drift*, peut compter sur bon nombre d'écuries automobiles pour participer à ses épreuves. Si les plus grandes équipes de F1

et leurs budgets de fonctionnement pharaoniques – entre 80 et 450 M€ suivant les marques – jouissent d'une forte notoriété, elles doivent au même titre que d'autres écuries, plus modestes ou plus confidentielles, protéger leur outil de travail. En fonction des besoins, quelques assureurs spécialisés proposent des garanties pour couvrir les véhicules et l'ensemble de leurs équipements, les locaux, ainsi que les garages dans lesquels ils sont stationnés. C'est le cas d'Albingia, l'assureur couvrant par exemple les écuries DAMS (partenaire de Renault) et Art

Grand Prix par l'intermédiaire du courtier PatrimOne. « Notre garantie couvre l'acheminement des véhicules dans le monde entier – par l'écurie directement ou par un transporteur – et ce du chargement jusqu'au déchargement sur le site de la course ou d'un circuit lors d'essais. Une fois sur le lieu de la compétition, nous couvrons toujours les véhicules dans les paddocks avec leurs pneumatiques et l'ensemble des pièces et outils utiles à l'écurie », explique Bertrand Dubust, directeur technique maritime et transport chez Albingia, qui assure dans l'Hexagone des écuries de Formule 1, de Formule 2, et plusieurs équipes autos de catégories GP2 et GP3.

SINISTRES D'INTENSITÉ

Sur cette niche trustée par quelques courtiers spécialisés (Gras Savoye sports mécaniques, PatrimOne, TEA Cerede, Acmans, Tolède...), il est également possible de couvrir les véhicules de collection, avec ou sans moteur, et des modèles uniques destinés à des expositions, y compris à l'international. « Sur cette activité de niche, nous constatons principalement des sinistres d'intensité. Le moment le plus critique demeure la phase d'acheminement, quel que soit le mode de transport : terrestre, maritime ou aérien », ajoute Bertrand Dubust.

Sur ce type de risques, la tarification est généralement déterminée par la valeur déclarée des véhicules sans expertise préalable et en cas de sinistre, les factures ou les rapports d'expertises sont retenus comme base d'indemnisation. Contrairement aux idées reçues, le vol n'est pas le risque le plus fréquent sur ce type d'activité, les véhicules de compétition, difficiles à revendre, n'attisent pas les convoitises. « Entre l'accident de circulation du camion, les défauts d'arrimage et d'élingage dans les conteneurs, les voies d'eaux en cours de transport maritime, les chocs en cours de manutention lors du chargement/déchargement, les risques sont multiples... Nous recommandons des mesures de prévention, comme l'usage de camion banalisés », indique le responsable d'Albingia avant de se rassurer en ajoutant qu'« à ce jour, nous n'enregistrons pas de sinistre majeur. Nous n'avons pas de problématique de capacité, même avec de grosses écuries ou des compétitions avec de fortes valeurs en risques ». Enfin, avec le développement des compétitions de voitures électriques et des écuries développant de nouvelles énergies ces dernières années, les problématiques assurantielles émergentes permettent aux opérateurs spécialisés de rester dans la course. ■

LES BESOINS

- Bâtiments, garages
- Matériel, pneumatiques, pièces et outils
- Flotte de véhicules classiques et/ou de compétition
- Transport/chargement et déchargement
- Dommages aux véhicules de course

LES SOLUTIONS

- Multirisques pro (dommages, vol, incendie)
- RC pro garage/écurie
- Assurances tous risques matériel
- Assurances des véhicules transportés/garantie dommages plateau